

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

| |
|--|
| Fiche de prise de décision : ENV-MR-2015-009-R1 |
| Direction de l'environnement |
| Service des matières résiduelles |
| Objet : Attribution du contrat pour le traitement des matières compostables |
| Date : 2015/05/28 |

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

À la demande du Service des matières résiduelles, la Direction des approvisionnements a procédé en avril dernier à l'appel d'offres public n° 2015-50-35 pour le traitement des matières compostables provenant du territoire de la Ville de Lévis et de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Au total, six entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres. Une seule soumission a été déposée. Des prix ont été soumis pour une période de 5 ans renouvelable et une période de 10 ans.

Conformément à la recommandation de la Direction des approvisionnements, il est recommandé d'attribuer le contrat pour le traitement des matières compostables provenant du territoire de la Ville de Lévis et de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon à la compagnie «Biogénie, div. EnGlobe Corp.», au prix mentionné à sa soumission.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

Accorder un contrat pour une période de 10 ans permet des économies par rapport au prix soumis pour une période de 5 ans renouvelable (pour un total de 10 ans) mais limite les autres possibilités (technologies ou méthodes) de traitement pendant cette période.

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Les travaux débuteront le 1^{er} février 2016.

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

| Coûts/revenus | Impacts | 2015 | 2016 | 2017 |
|-----------------------|---------|------|------------|------------|
| 02-452-22-446 (5 ans) | | | \$ 884 309 | \$ 929 055 |

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires : La dépense estimée est pour la Ville de Lévis seulement et inclut les taxes nettes et inclut l'augmentation des tonnages projetée. Elle équivaut à 96 % du montant total soumis. Le 4 % restant représente la portion de Saint-Lambert-de-Lauzon.

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-452-22-446
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

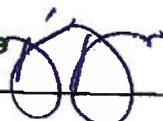
Commentaires

| Numéro du projet PTI : s/o | Montants | 2015 | 2016 | 2017 |
|----------------------------|----------|-------|-------|-------|
| | | _____ | _____ | _____ |

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 2015/06/01

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

CE du 26 mai 2015

L'attribution immédiate du contrat de traitement des matières compostables est requise. Elle permettra de confirmer le lieu de traitement. Cette information est requise dans le cadre de l'appel d'offres pour la collecte et le transport des matières compostables qui a été lancé en mai. Le fait de confirmer le lieu de traitement aux soumissionnaires leur permettra une meilleure analyse de leurs coûts et ainsi, de soumettre de meilleurs prix.

PERSONNES CONSULTÉES

| Nom de la personne | Date (J/M/A) | Champ de compétence |
|--|--------------|-------------------------|
| Vincent Garon, coordonnateur, direction de l'approvisionnement | 15 mai 2015 | Volet approvisionnement |

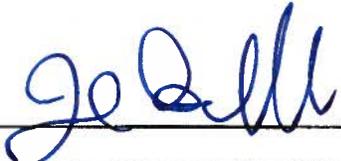
RECOMMANDATION (énoncé)

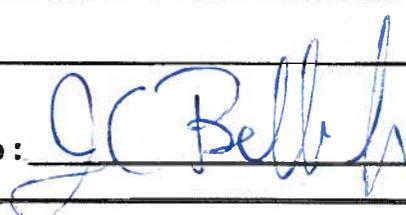
Conformément à la recommandation de la Direction des approvisionnements il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la ville d'attribuer le contrat pour le projet « Traitement des matières compostables pour la Ville de Lévis et la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon » à la compagnie « Biogénie, div. EnGlobe Corp. », au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à **877 500,00 \$** avant taxes pour la première année d'un contrat de **cinq (5) ans**, dont le montant sera indexé pour les années subséquentes, conformément à sa soumission en date du 30 avril 2015, à l'addenda 1 du 22 avril 2015, à l'addenda 2 du 28 avril 2015 et au devis en date du 7 avril 2015.

Le montant proportionné estimé à payer par la Ville de Lévis est de 842 400 \$ avant taxes, soit un montant de 884 309 \$ incluant les taxes nettes pour la première année du contrat.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes : Annexe 1 Rapport des soumissions n° 2015-50-35

| | | |
|---|--|--|
| Préparé par : <u>Doris Dumas.</u>  | Titre d'emploi : <u>Coordonnatrice au PGMR</u> | |
| Recommandé par :  | | |
| Christian Paré Chef de service | Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi | Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi |
| Commentaires : | | |
| Signature de la Direction :  | | Date : <u>01/06/2015</u> |

| | |
|--|--------------------------|
| COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE | |
| | |
| | |
| Signature de la Direction générale :  | Date : <u>01/06/2015</u> |



Direction de l'approvisionnement

**RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET
RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT**

Appel d'offres : 2015-50-35

| | |
|---|---|
| Direction requérante : Environnement | Objet : Traitement des matières compostables pour la Ville de Lévis et la municipalité de St-Lambert-de-Lauzon |
| Personne ressource : Mme Doris Dumas | No. appel d'offres : 2015-50-35 |
| | Approvisionneur : Mme Danielle Bergeron |

ÉTAT DE LA SITUATION :

À la suite d'une requête de Mme Doris Dumas de la Direction de l'environnement, nous demandant de procéder à un appel d'offres public dans le cadre du projet « Traitement des matières compostables pour la Ville de Lévis et la municipalité de St-Lambert-de-Lauzon », nous avons fait paraître un avis dans le journal Le Peuple et sur SEAO le 7 avril 2015, date de l'appel d'offres. Les six (6) entreprises suivantes se sont procuré les documents :

- Biogénie, div. de EnGlobe Corp., 4495, boul. Wilfrid-Hamel, Québec, Qc, G1P 2J7
- Gaudreau Environnement inc., 365, boul. de la Bonaventure, Victoriaville, Qc, G6T 1V5
- Maxxam Analytics International Corporation, 1501, av. McGill College, bur. 26E, Montréal, Qc, H3A 3N9
- Services Matrec inc., 8801, rte Trancanadienne, bur. 500, St-Laurent, Qc, H4S 1Z6
- Terix-Envirogaz inc., 6, rue Iberville, Rivière-du-Loup, Qc, G5R 1G7
- Viridis environnement inc., 1611, rue de l'Industrie, Beloeil, Qc, J3G 4S5

COMPTE RENDU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Mme Danielle Bergeron a fait l'ouverture d'une soumission le 30 avril 2015 en présence de Mme Doris Dumas, de M. Steeve Ruel ainsi que de quelques représentants de compagnies.

La soumission se lisait comme suit (prix avant TPS et TVQ, pour la première année du contrat) :

| Soumissionnaire | Option 5 ans | Option 10 ans |
|---------------------------------|---------------------|----------------------|
| Biogénie, div. de EnGlobe Corp. | 877 500,00 \$ | 817 500,00 \$ |



Direction de l'approvisionnement

RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT

Appel d'offres : 2015-50-35

CONSIDÉRATIONS :

Attendu que la soumission de la compagnie « Biogénie, div. de EnGlobe Corp. » est conforme aux exigences du devis ;

Attendu qu'aucune négociation avec l'unique soumissionnaire n'a eu lieu puisque le prix soumis respecte l'estimation du demandeur ;

Attendu que ce contrat est à prix unitaire ;

Attendu que ce contrat est assujéti à une clause d'indexation des prix selon l'IPC et le prix du carburant à compter de la 2^e année ;

Attendu l'estimation établie par la Ville au montant de 1 110 000,00 \$ avant TPS et TVQ pour la première année du contrat d'une durée de cinq ans et de 1 050 000,00 \$ avant TPS et TVQ pour la première année du contrat d'une durée de dix ans ;

Attendu qu'en date du 14 mai 2015 le nom du cocontractant à qui la Ville désire attribuer le contrat n'apparaît à aucun registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics ;

Attendu que cette dépense doit être autorisée par le Conseil de la Ville.

Commentaires :

Une entreprise a mentionné ne pas pouvoir déposer de soumission car le délai pour obtenir l'ensemble des autorisations requises (modification de zonage nécessaire par la Ville et obtention du CA du MDDELCC) excède 1 an.

Une autre entreprise a mentionné qu'elle aurait besoin d'un délai approximatif d'un an pour mettre en place un projet de traitement.

Deux autres entreprises se sont procuré les documents malgré le fait qu'ils n'avaient pas l'intention de soumissionner.



Direction de l'approvisionnement

RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT

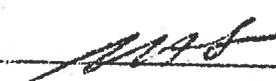
Appel d'offres : 2015-50-35

RECOMMANDATION:

À la suite de l'étude de la soumission, nous recommandons l'attribution du contrat, dans le cadre du projet « Traitement des matières compostables pour la Ville de Lévis et la municipalité de St-Lambert-de-Lauzon », à la compagnie Biogénie, div. de EnGlobe Corp., 4495, boul. Wilfrid-Hamel, Québec, Qc, G1P 2J7, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 877 500,00 \$ avant TPS et TVQ, pour la première année d'un contrat de cinq ans dont le montant sera indexé pour les années subséquentes, conformément à sa soumission en date du 30 avril 2015, à l'addenda 2 en date du 28 avril 2015, à l'addenda 1 en date du 22 avril 2015 et au devis en date du 7 avril 2015.

OU

À la suite de l'étude de la soumission, nous recommandons l'attribution du contrat, dans le cadre du projet « Traitement des matières compostables pour la Ville de Lévis et la municipalité de St-Lambert-de-Lauzon », à la compagnie Biogénie, div. de EnGlobe Corp., 4495, boul. Wilfrid-Hamel, Québec, Qc, G1P 2J7, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 817 500,00 \$ avant TPS et TVQ, pour la première année d'un contrat de dix ans dont le montant sera indexé pour les années subséquentes, conformément à sa soumission en date du 30 avril 2015, à l'addenda 2 en date du 28 avril 2015, à l'addenda 1 en date du 22 avril 2015 et au devis en date du 7 avril 2015.

| | | |
|------------------|---|--|
| Préparé par : | M. Vincent Garon |  |
| Titre d'emploi : | Coordonnateur Direction de l'approvisionnement | |
| Approuvé par : | Vincent Vu |  |
| Titre d'emploi : | Directeur de l'approvisionnement | |